



VICHfait : par et pour les habitants de VICH

Vich depuis les airs



Les magnifiques photos de Vich sous la neige que nous avons le plaisir de partager avec vous dans ce numéro ont été prises par le Vichois Jean Carrier, qui nous a gentiment permis de les publier. Comme vous pouvez vous imaginer, ces beaux instantanés ont été capturés à l'aide d'un drone qui a survolé notre village. A cette occasion, ce serait peut-être utile de faire un petit rappel sur



les règles concernant le vol de drones à Vich. En effet, l'exploitation de tels petits engins ou aéronefs télécommandés n'est en principe pas autorisée à une distance de moins de 5 km des pistes d'un aérodrome civil ou militaire. Vich se trouve dans la zone d'exclusion de l'aérodrome de Prangins, et est donc soumis à cette restriction. Il y a une exception : les drones (et autres petits aéronefs télécommandés) pesant moins de 250 grammes, ce qui a été bien le cas du drone qui a pris ces belles photos. Ceci n'est pas une particularité de notre commune, mais bien valable au niveau fédéral. Une page de la Confédération (<https://t.ly/eqbcE>) est dédiée au vol de drones, avec des instructions et cartes détaillées, permettant de s'assurer que photographes aériens et autres amateurs peuvent pratiquer leur passion sans risque. [VV]



Agenda

Mardi
12
Mars

A 20h:
Conseil Communal
au Forum des Pralies

Samedi
23
Mars

Action "Coup de balai"
(action cantonale de
ramassage des déchets)



Plus d'informations:
www.vich.ch/vol-de-drones

Photos prises par Jean Carrier
(www.thefamilyof5.com)



Nouvelles offres pour les Vichois



Piscine de Bassins :

Grâce au soutien financier accordé par la Municipalité pour l'année 2024, les habitants de Vich bénéficient du tarif indigène à la piscine de Bassins du 1er janvier au 31 décembre 2024. Informations sur la piscine de Bassins: <https://www.bassins.ch/vie-locale/piscine-de-bassins/>

Carte journalière :

Vich propose à ses habitants la carte journalière dégriffée Commune, une offre contingentée disponible auprès des communes suisses. Il vous suffit de passer au Greffe ou de contacter son secrétariat par téléphone (022 364 19 70) ou e-mail (secretariat.admin@vich.ch) pour commander une carte. Vous avez ensuite 3 jours ouvrables pour venir chercher votre billet nominatif à l'administration communale avec une pièce d'identité et le payer au guichet. Plus d'informations: <https://vich.ch/carte-journaliere-commune>

Bus nocturnes :

Depuis décembre, plus de bus et taxibus nocturnes sont disponibles les vendredis et samedis sur les réseaux TPN et CarPostal depuis les gares régionales dont Nyon et Gland, Rolle et Allaman. Le détail des itinéraires et horaires est disponible sur <https://regiondenyon.ch/mobilite/transports-publics/bus-nocturnes/>



Nouveaux élus au Conseil Communal

Ils sont 8 Vichois à s'être portés candidats à l'élection au Conseil Communal. Comme il y avait 18 sièges à pourvoir en fin d'année dernière (6 conseillers et 12 suppléants), en accord avec le Préfet, c'est finalement une élection tacite qui a eu lieu. Les conseillers et les suppléants ont été désignés par tirage au sort en présence M. Mark Tritten (Vice-président du Conseil Communal), Mme São Danz et M. Didier Plüss (membres du bureau du Conseil Communal), Mme Valérie Zeender (Secrétaire du Conseil Communal), et Mme Patricia Audétat (Greffe Municipal).

Christian Bronsil, en tant que Président du Conseil Communal, se réjouit de ces nominations qui permettent de rétablir le conseil au nombre de 40 conseillers. Il reste toutefois un peu déçu qu'il n'y ait pas eu plus d'intérêt. Selon lui "Notre système politique nous offre l'opportunité de participer aux décisions du village avec un investissement de temps tout à fait raisonnable (4 soirs par année). J'aurais voulu voir plus de Vichois montrer de l'engagement pour leur commune. Considérant que 11 conseillers ont quitté leur poste depuis le début de la

législature en 2021, il aurait été préférable d'avoir plus de suppléants afin de garantir un nombre de conseillers suffisants jusqu'à la fin de la législature en 2026. En effet, la limite à ne pas franchir est de 32 conseillers communaux. En dessous de ce seuil, nous serions obligés de refaire une nouvelle élection complémentaire au risque d'être mis sous la tutelle du canton." Il ajoute qu'il serait intéressé d'avoir des retours sur les raisons qui ont pu retenir certaines personnes à proposer leur candidature (contact: conseil.communal@vich.ch, 079 402 31 93).

Les nouveaux élus prendront leur fonction lors du Conseil Communal du 12 mars, séance durant laquelle leur assermentation aura lieu. Félicitations à toutes ces personnes que nous avons le plaisir de vous présenter dans cette édition ! La prochaine élection au Conseil Communal est normalement prévue en 2026, en espérant qu'une élection complémentaire additionnelle ne sera pas requise d'ici-là. [MP]

Six élus conseillères ou conseillers communaux, puis deux élus suppléants (par ordre de nomination).

John Raggett



S'il peut apporter quelque chose dans n'importe quel domaine au village qui lui plaît beaucoup, il sera très heureux.

Eoghan O'Sullivan



Il admire beaucoup le système politique suisse, qui repose sur la participation des citoyens. Récemment naturalisé, il est prêt à contribuer.

Myriam Iseli



Elle souhaite partager ses idées et participer activement à une bonne dynamique au sein de la commune.

Yann Kislig



En tant qu'architecte de métier, il pourra apporter une connaissance professionnelle dans plusieurs domaines comme l'urbanisme, la construction, les infrastructures et les transports.

Pierre Valero



Fils de conseiller communal et diplômé en économie, il aimerait développer des finances saines pour un Vich performant et moderne.

Allison Hertig



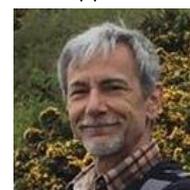
Enfant de la région et amoureuse de ses terres, elle aimerait mettre à contribution sa vision engagée pour un Vich chaleureux.

Carsten Bauer
suppléant



Il vit à Vich depuis 17 ans. Maintenant il sent que c'est le moment de participer activement au développement de notre village en mettant l'accent sur écologie.

Roch Berset
suppléant



Résident depuis longtemps dans le district, il est motivé par l'amoindrissement des nuisances pour l'humain.

Vich dans la presse

Inauguration de 3 nouvelles structures du Réseau d'Accueil des Toblerones

Les jeunes parents connaissent bien la difficulté de trouver une place en crèche pour leurs enfants. Face à cette problématique récurrente, le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) a étoffé son offre en ouvrant entre Gland et Vich trois nouvelles structures avec un total de 176 places.

Pour rappel, le RAT englobe 16 communes entre Gland et St George. Il est très sollicité puisque d'ici mars de cette année, 170 enfants devront être placés et on estime qu'il faudrait 500 places supplémentaires d'ici 2030 au vu de l'évolution démographique.

Fin des travaux sur la route entre Vich et Begnins

Après des mois de semi-fermeture de la route reliant Vich à Begnins, depuis fin novembre, la route est de nouveau totalement ouverte au trafic. Non seulement les voitures peuvent à nouveau rouler dans les deux sens, mais aussi les deux roues peuvent enfin emprunter cette route plus sereinement. Elle a été élargie afin de proposer un trottoir cyclable dans le sens de la montée et une piste démarquée dans le sens de la descente. Ne restera plus qu'une brève fermeture cet été pour la pose de la couche finale du revêtement de la chaussée. [MI]

Fin d'année musicale

Notre commune a marqué les festivités de fin d'année à travers deux événements qui ont rassemblé les habitants pour partager des moments chaleureux dans le froid hivernal.

Le 2 décembre, une douzaine d'artisans ont fourni à la population des cadeaux ainsi que des friandises pour régaler petits et grands à la troisième édition du marché de Noël organisé par l'association Vich en Fête. L'animation musicale a été assurée par le Vichois Eoghan O'Sullivan, qui a interprété diverses chansons de Noël tout au long de l'après-midi. Les visiteurs du marché ont également été ravis par la prestation spontanée d'une autre musicienne. Présente sur le marché avec son partenaire, l'une des artisanes a fait une démonstration des sons apaisants du handpan. En cette journée de grand froid, les cœurs étaient réchauffés par un braséro, aussi bien que par le vin chaud.



Marché de Noël 2023 au Forum des Pralies

→ En prévision du prochain marché, l'association Vich en Fête lance un appel pour des décorations de Noël dont vous n'avez plus l'usage, y compris les lumières. Merci de contacter vichenfete@gmail.com. Les Vichois sont les bienvenus à la réunion annuelle le 27 mars dans l'ancien bâtiment communal.



D'autre part, la musique a réuni une fois de plus les habitants de Vich pour le concert organisé par les Vichamines le 17 décembre dernier. L'assistance a beaucoup apprécié le Pascal Pythoud Trio, qui a présenté une version raccourcie de leur hommage à la vie et à la musique d'Édith Piaf ainsi que des chansons de Noël, toutes avec un air jazzy. Par la suite, les Vichamines ont offert un magnifique buffet garni de nombreuses confectons salées et sucrées, vin chaud et soupe aux courageux rassemblés, malgré le mauvais temps, devant l'ancienne salle communale. [NM]



Concert de Pascal Pythoud Trio organisé par les Vichamines

→ Les Vichamines organisent chaque mois une activité (décoration florale, théâtre, sorties découvertes, dégustations, conférences, soirées restaurant, voyages, etc.). Si vous êtes une femme et avez envie de rejoindre les Vichamines et de partager ainsi des moments de rires et d'amitiés, vous pouvez contacter : Joëlle Brand (079 295 12 26, brand.jo@hotmail.ch) ou Nathalie Streit (076 822 45 07, nathalie.streit@gmail.com).

Woodbe, l'artisan du bois pour vos projets

La société Woodbe, spécialisée dans la construction, la rénovation et la transformation, est basée à Vich. Cette jeune entreprise a été créée en juin 2023 par le Vichois Joël Hächler, passionné par le travail du bois et la relation client, qu'il a su développer tout au long de sa carrière professionnelle. Woodbe prône des valeurs fortes telles que la confiance, le respect, l'écoute et la disponibilité. L'expérience de plus de 15 ans combinée à l'affût de solutions innovantes pour répondre au besoin de l'habitat ont permis de créer de belles réalisations.

Divers services sont proposés autour du travail du bois, comme la réalisation de terrasse en bois, de palissade et barrière, ou de boiseries intérieures et extérieures.

L'entreprise Woodbe aimerait développer à l'avenir des concepts de Tiny house ou d'autres constructions légères, durables et autonome, permettant à tous ceux qui le souhaitent de devenir propriétaires d'un logement adapté à leurs besoins.



Vous pouvez retrouver toute la liste des services sur le site internet <https://woodbe.ch>



Exemples de réalisations par Woodbe

Si vous avez des questions, besoin d'un conseil ou si vous souhaitez en savoir plus sur les services de Woodbe, vous pouvez les contacter par téléphone au +41 79 460 03 63 ou par email au info@woodbe.ch. [AB]

GESTION DES ZONES D'ACTIVITES



20 ans d'idées communes

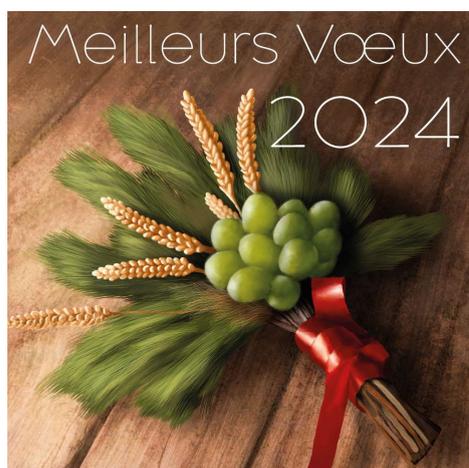


La Région de Nyon élabore depuis 2021 en collaboration avec le Canton de Vaud une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), afin de garantir la diversité des activités économiques et favoriser la création d'emplois.

A la suite des phases de diagnostic et d'élaboration du volet stratégique et opérationnel, la procédure d'approbation auprès du Canton a pu être lancée en 2023 et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) a préavisé favorablement la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon.

La consultation publique de la SRGZA est prévue du samedi 27 janvier au dimanche 25 février 2024 dans chacune des 47 communes du district, dont Vich. Durant cette période, il sera également possible de consulter le dossier de la stratégie et les documents utiles à la Région de Nyon aux heures d'ouverture (Grand-Rue 24, Nyon). Une exposition photos réalisée par la photographe Delphine Schacher accompagne cette consultation publique. Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 27 janvier, de 10h30 à 13h30 dans les locaux de la Région de Nyon (entrée libre).

Plus d'information : regiondenyon.ch/consultation-srgza



Artiste: Emily Wulf, Vich

La Municipalité et l'administration communale de Vich vous adressent leurs meilleurs vœux pour une année 2024 combinant harmonieusement tradition et modernité. Que cette peinture numérique jouant avec les symboles de nos armoiries vous rappelle que la modernité n'est souvent simplement que de redécouvrir notre patrimoine passé !

Conseil communal

Trois préavis étaient au menu de la dernière séance 2023 du Conseil communal, qui s'est tenue le 5 décembre dernier au Forum des Pralies.

Le budget du ménage communal pour l'année 2024 a tout d'abord été accepté à l'unanimité malgré un excédent de charges prévu d'environ CHF 270'000.-.

La Commission des finances a relevé que comme lors des années précédentes, voter un budget négatif pouvait déboucher sur un exercice finalement positif grâce à la bonne gestion des finances communales dont fait preuve la Municipalité.

Suite au rapport favorable de la Commission des affaires régionales, les Conseillers ont ensuite très largement approuvé la participation de Vich au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 104'400.-. La commission a considéré que la poursuite des projets menés par la Région de Nyon était nécessaire pour améliorer la mobilité.

Finalement, le Conseil communal a approuvé à la quasi-unanimité l'établissement d'une zone réservée communale sur les parcelles 268 et 524 ayant encore un potentiel constructif significatif et accepté de lever l'opposition des propriétaires des parcelles. La Commission d'urbanisme a noté que la Municipalité a agi afin d'assurer une utilisation rationnelle et cohérente du sol dans l'intérêt de la commune de Vich. Cette mesure préventive s'inscrit dans le cadre de la révision du Plan d'affectation communal, Vich devant réduire ses zones à bâtir en application de la Loi sur l'aménagement du territoire.

Retrouvez les numéros précédents sur www.vich.ch/journal-vichfait